



INFO PRESSE

Date : 13/03/2020

Heure : 17h30

De la part de service communication

04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

Impact des mesures concernant le virus COVID-19 sur les services au public à Chambéry

Les mesures prises par le gouvernement en vue de freiner la propagation du coronavirus COVID-19 impliquent le maintien de l'organisation des élections municipales de dimanche, et la fermeture, à partir de lundi 16 mars 2020, des crèches, établissements scolaires et universités et l'annulation, dès aujourd'hui, des événements regroupant plus de 100 personnes

La ville de Chambéry appliquera ces mesures, et afin de limiter les situations de promiscuité, en particulier lorsque le jeune public est concerné, prend des mesures complémentaires.

Par arrêté du maire les équipements recevant du public suivants seront fermés à partir du lundi 16 mars :

- Médiathèque Jean-Jacques Rousseau
- Bibliothèque Georges Brassens
- Galerie Eurêka
- Cité des arts
- Gymnases et vestiaires des stades
- Maison des associations
- Etablissements d'accueil collectif du jeune enfant (crèches, multi-accueils)
- Relais assistantes maternelles (pour les activités de groupes)

Les Charmettes Maison de Jean-Jacques Rousseau seront également fermées pour des raisons d'organisation.

Les activités suivantes sont également suspendues : école municipale des sports, services de restauration scolaire et d'accueil périscolaire.

Les enfants dont les parents auront été identifiés par la préfecture comme mobilisés par la crise sanitaire seront accueillis dans le cadre d'un service minimum d'accueil.

GRAND CHAMBERY | VILLE DE CHAMBERY
DIRECTION MUTUALISÉE DE LA COMMUNICATION

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 87 35 - grandchambery.fr - cmag-agglo.fr - chambery.fr

 @GrandChambery | @VilledeChambery -  @ChamberyOfficiel

Toutes les associations se verront notifier de suspendre leurs activités à destination des enfants, des jeunes et des personnes fragiles* à partir de lundi 16 mars et d'annuler dès aujourd'hui les événements à destination de ces publics, même si leur fréquentation est inférieure à 100 personnes.

En parallèle, la ville s'organise pour que les services d'état-civil, de santé, sécurité, propreté puissent être maintenus malgré la fermeture des établissements scolaires et petite enfance, et les problématiques de garde d'enfants qui en découlent.

Il est à noter que les plages horaires d'accueil physique pourront être limitées. Les usagers sont invités à privilégier les rendez-vous téléphoniques et les démarches en ligne. Les mesures d'hygiène seront renforcées et les gestes barrière seront strictement appliqués.

La ville de Chambéry se mobilise pour assurer la meilleure continuité de ses services, et l'information des usagers. Depuis 15 jours, une cellule de crise se réunit deux fois par semaine autour du maire, et se réunira quotidiennement à partir de lundi.

* Le ministère de la santé a précisé la liste des personnes fragiles : <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/article/coronavirus-qui-sont-les-personnes-fragiles>

Toutes l'information est à retrouver en ligne sur www.chambery.fr